

sont fondées. Il a souvent été résolu à la Chambre que les questions concernant la direction d'un comité devaient se régler au sein du comité et que l'on ne devait pas les soumettre à la Chambre.

(Texte)

**M. Grégoire:** Monsieur l'Orateur, pour ce qui a trait au rappel au Règlement, c'est précisément parce que le comité ne siège pas...

(Traduction)

**M. l'Orateur:** A l'ordre! J'ai tranché la question: la question de privilège ne se pose pas.

(Texte)

**M. Grégoire:** Monsieur l'Orateur, j'en appelle de votre décision.

(Traduction)

**M. l'Orateur:** A l'ordre! L'honorable député connaît le Règlement aussi bien que moi.

(Texte)

**M. Grégoire:** Monsieur l'Orateur, j'en appelle de votre décision.

(Traduction)

**M. l'Orateur:** La Chambre a entendu la décision rendue par la présidence et au sujet de laquelle le député de Lapointe a interjeté appel. Que ceux qui sont en faveur du maintien de la décision de la présidence veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**M. l'Orateur:** Que ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** A mon avis, les oui l'emportent. Je déclare la décision maintenue sur division.

## LE COMMERCE

### AVOINE ET ORGE—DÉCLARATION PORTANT SUR LES EXPORTATIONS, ETC.

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce):** Hier, le chef de l'opposition m'a posé une question sur l'avoine et l'orge. Pour commencer, il a cité la déclaration qu'aurait faite un des membres de la Commission du blé, et selon laquelle la situation de ces deux produits agricoles n'est pas favorable à l'exportation. J'ai fait une enquête au sujet de la déclaration évoquée par le chef de l'opposition, et je n'ai rien trouvé qui corrobore les affirmations de mon honorable ami. M. Robertson a dit simplement ceci:

En ce qui concerne l'avoine et l'orge, il est peu probable que les cultivateurs puissent en écouler autant qu'ils voudraient, mais on peut raisonnablement s'attendre à des livraisons comparables à celles des années récentes.

Je voudrais ajouter certaines observations au sujet de la situation qui a trait à l'avoine et à l'orge, étant donné que mon honorable ami en a fait l'objet de la deuxième partie de sa question. Comme tous les députés le savent, la récolte a été excellente dans l'ouest canadien cette année, et la Commission du blé s'attend à ce qu'on puisse liquider, au cours de la présente campagne agricole, toute la récolte de blé sur les marchés intérieurs ou extérieurs. Il y a également eu une récolte abondante d'avoine et d'orge. Le chef de l'opposition n'ignore pas qu'au cours des années récentes, voire depuis que nous cultivons l'orge et l'avoine, une partie considérable de ces céréales a été vendue ou consommée sur place, et seul un petit excédent, surtout dans le cas de l'avoine, a été exporté. La situation ne changera pas sur ce point dans le courant de l'année.

Cependant, je veux ajouter quelque chose qui, j'en suis sûr, réjouira mon très honorable ami: cette année, nous avons sensiblement relevé nos exportations d'orge et d'avoine. Pour l'avoine, les exportations ont plus que doublé; quant à l'orge, elles sont trois fois plus élevées qu'il y a un an.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Contentez-vous de citer des chiffres.

**L'hon. M. Sharp:** Ma foi, l'an dernier, jusqu'au 20 novembre nous avons exporté 1,900,000 boisseaux d'avoine, contre 4,400,000 cette année. Pour l'orge, l'an dernier nos exportations ont été de 2,900,000 boisseaux à 8,600,000 cette année. Les députés constateront que c'est là une augmentation remarquable des exportations. On a constaté également un relèvement considérable des livraisons d'orge et d'avoine des éleveurs ruraux, à destination de l'Est; il en va de même pour les céréales en provenance de la Tête des lacs. Si j'insiste sur ce point, c'est qu'à plusieurs reprises, on a affirmé à la Chambre qu'il y avait eu peu de livraisons d'orge et d'avoine aux provinces de l'Est.

J'aimerais également faire consigner au compte rendu les chiffres suivants: depuis le début de la campagne agricole, on a exporté, à partir de la Tête des lacs, 17.8 millions de boisseaux d'avoine, contre 13.7 il y a un an. Quant à l'orge, les expéditions cette année se sont élevées à 23.8 millions de boisseaux, contre 14.4 millions il y a un an. Les livraisons d'avoine et d'orge aux marchés intérieurs et extérieurs ont donc augmenté de façon sensible, et nous nous en réjouissons; toutefois, étant donné, comme l'a dit le commissaire, que les récoltes ont été très abondantes, il faut s'attendre que les débouchés soient limités, mais il seront du moins comparables à ceux des années récentes.